



PROVINCE ORIENTALE
GOVERNEMENT PROVINCIAL

Ministère Provincial du Plan, Budget, Portefeuille et Investissements

APPEL A CANDIDATURE

Les Ministères Provinciaux ayant la Fonction Publique et le Budget dans leurs attributions portent à la connaissance du Public qu'ils procèdent au recrutement du Directeur Provincial de la direction provinciale du Budget de la Province Orientale conformément aux dispositions des articles 6 et 20 de l'Arrêté Provincial N°01/088/JBS/CAB/PROGOU/P.O/2013 du 12 août 2013 portant organisation et fonctionnement de la Direction du Budget de la Province Orientale.

1. DESCRIPTIONS DE POSTE DU DIRECTEUR PROVINCIAL DU BUDGET DE LA PROVINCE ORIENTALE

Le Directeur aura comme tâche la supervision de l'ensemble des activités de la Direction du Budget de la Province Orientale.

A ce titre, il :

- Est responsable de la gestion du personnel de sa Direction ;
- Engage la Direction vis-à-vis des tiers ;
- Assure la préparation, l'élaboration, le suivi et le contrôle du Budget de la Province ;
- Assure la préparation et l'élaboration du Projet plan d'engagement budgétaire de la Province ;
- Assure le contrôle du processus d'ordonnancement de dépenses par Organisme de gestion ;
- Assure la préparation et la centralisation des instruments budgétaires ;
- Est l'interface entre le Ministre Provincial du Budget avec le Gouverneur de Province, le Président de l'Assemblée Provinciale, les Ministres Provinciaux sectoriels et les bénéficiaires ;
- Assure la production des statistiques de fluidité dans chaque station au sein de sa Direction ;
- Assure la production de listing des engagements et liquidations au profit du Ministre Provincial du Budget ;
- Gère la base des données des opérations de contrôle budgétaire ;
- Coordonne l'opération d'édition des vignettes de liquidation et de rejet ✓

- Gère la base des données de l'informatisation des services.

2. PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité congolaise ;
- Être âgé d'au moins 35 ans et 55 ans d'âge maximum ;
- Jouir de la plénitude de ses droits civiques ;
- Être titulaire d'un Diplôme de Licence en Sciences administratives, économiques, commerciales, financières d'une Institution agréée par l'Etat Congolais ;
- Être de bonne moralité attestée par le certificat de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Être en bonne santé et avoir des bonnes aptitudes physiques et mentales ;
- N'avoir pas été révoqué ou retraité des services ou organismes publics ou privés ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans l'Administration du Budget ou des Finances au sein d'un service ou organisme public ou occupé un poste équivalent ;
- Avoir exercé une fonction de commandement au sein d'un service ou organisme public ou privé ;
- Avoir réussi au concours ;
- Accomplir avec succès le stage probatoire de six (6) mois à la tête de cette Direction.

3. AUTRES ATOUTS RECOMMANDES

- Avoir une connaissance parfaite de l'outil informatique, (Word, Excel....) ;
- La maîtrise de l'anglais serait un atout.

4. LIEU D'AFFECTATION

- La Ville de Kisangani.

N.B. Les dépôts des candidatures se feront sous pli-fermé au Cabinet du Ministre Provincial ayant le Budget dans ses attributions ou par voie électronique à l'adresse suivante minprovplan@yahoo.fr

La date limite de dépôt est fixée le 20 octobre 2014

Fait à Kisangani, le 04 OCT 2014

Le Ministre Provincial de la Fonction Publique, Travail
et Prévoyance Sociale, Mobilité et Voies de
Communication

**François Barthélemy MAYONGA BARE-
KANOMBE**

Le Ministre Provincial du Plan, Budget, Portefeuille et
Investissements

Armand KASUMBU MBAYA BORREY